Découvrir...

CIRCUIT PÉDESTRE nature
Pamiers

Le brin de nature

Le héron cendré. Oiseau très présent sur le territoire vous l'apercevrez surement posé sur une branche ou prés d'un cours d'eau. Grand pêcheur, il passe la plupart de son temps à guetter le passage des poissons et autres batraciens qu'il capture ou transperce grâce à son bec surpuissant. Parfois, vous pourrez également l'observer au milieu d'un pré. En effet, lorsque la pêche n'est pas fructueuse, il quitte les bords de plan d'eau pour se mettre à chasser les petits mammifères. On dit alors qu'il « mulote ».

Sur le circuit ou à proximité

1- Pont du Jeu du Mail : construit en 1892, il remplaça les bacs et les nombreux ponts en bois trop souvent emportés par les crues.
Jeu du Mail : jeu précurseur du golf, pratiqué aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.
Le Port du Jeu du Mail : l'Ariège, jadis navigable, était utilisée pour le transport de marchandises, notamment le vin. Le vignoble de Pamiers très prospère aux XIIIe et XIVe siècles donnait un vin d'excellente réputation, il fut même réservé à la table du roi.

2- Pont-Neuf : un pont existait déjà au XIVe siècle, régulièrement endommagé ou détruit par les inondations, sa dernière reconstruction date de 1825.

CIRCUIT PÉDESTRE nature
Pamiers

Infos pratiques

- **Accès routier :** à Pamiers prendre direction Saint-Girons, après le pont de fer du Jeu du Mail sur le cours de l'Ariège, prendre à gauche. Parking voitures au départ..

Panneau d'informations sur la commune

Contacts utiles

Office de Tourisme du Pays de Pamiers
Bd Delcassé - 09100 PAMIERS
Tél : 05 61 67 52 52
info@ot-pamiers.fr
www.pamierstourisme.com

Numéro d'appel d'urgence : 112

Conseils sécurité

- Prévoyez des chaussures de marche et de l'eau en quantité suffisante.
- L'itinéraire emprunte parfois des routes ouvertes à la circulation automobile, soyez vigilants.

Randonnez citoyen

Pour limiter l'impact de notre passage et ne pas déranger la faune et la flore :

- Remportons tous nos déchets
- Ne sortons pas des sentiers balisés
- Ne jetons pas de mégot de cigarette
- Gardons nos distances avec les troupeaux pour ne pas les déranger
- Fermons les barrières après notre passage
- Restons courtois avec les riverains des chemins et autres utilisateurs de la nature
- Respectons les équipements de balisage

Réseau Eco-veille Ariégeois : *pour toute anomalie rencontrée sur ce sentier faites part de vos observations en remplissant la fiche disponible à l'Office de Tourisme ou téléchargeable sur cdrp09.com*

CIRCUIT PÉDESTRE nature
Pamiers

Niveau : Moyen

Départ /arrivée :	Pont de fer du Jeu du Mail
	Boucle 1 : 2 h 45 Boucle 2 : 2 h Boucle 3 : 1 h
	Boucle 1 : 14 km Boucle 2 : 8 km Boucle 3 : 3,8 km
	Boucle 1 : + 310 m Boucle 2 : + 135 m Boucle 3 : + 5 m
	Balisage

Carte IGN 2146 O, série bleue

Atouts

Point de vue jusqu'aux coteaux du Lauragais.

Traversées de bois et bosquets.

Passage le long de la rivière et franchissements de petits cours d'eau.

Sentiers des coteaux

Ces sentiers entraînent le promeneur à la découverte du Terrefort de Pamiers, cette étendue de collines que bordent à l'est les eaux de l'Ariège.

Du cours de l'Ariège au cours de l'Estrique, par les vallons de Puchauriol, de Gabach et les collines alentours, vous pourrez découvrir une part de ce territoire du piémont pyrénéen.

Une part seulement puisque le Terrefort de Pamiers s'étend sur une centaine de kilomètres carrés, jusqu'aux proches Pyrénées au sud, la vallée de la Lèze à l'ouest et le Terrefort de Saverdun au nord.

CIRCUIT PÉDESTRE nature

Pamiers

Itinéraire

Chemin de Castelmascart

D Après le pont de fer du Jeu du Mail, prendre la première voie goudronnée à gauche et la suivre sur 150 m. Pour suivre sur la gauche, emprunter le chemin de terre à droite et s'engager sur la montée. Suivre le chemin qui traverse le bois, laisser un petit sentier sur la droite et continuer tout droit. Remonter dans le pré sur une distance de 200 m. Atteindre la lisière du bois (vue sur Pamiers, la vallée de l'Ariège, et au loin, les coteaux du Lauragais vers l'est). Poursuivre sur le replat. Avancer encore sur 30 m pour atteindre une route goudronnée.

1 Prendre à droite en direction de Bézac (balisage rectangles jaunes). Passer la ferme de Puchauriol et suivre jusqu'au panneau indiquant Bézac.

S'engager à droite sur le sentier qui descend dans le bois. Au carrefour, prendre à gauche et suivre la lisière du bois. Suivre le chemin principal. Au panneau, prendre à gauche puis descendre en longeant le champ jusqu'au cours d'eau, l'Estrique. Traverser le ruisseau (plots). Remonter ensuite vers la RD 119.

2 Prendre à gauche et longer la départementale (balisage jaune). Prudence, la voie départementale est très fréquentée ! Après 500 m, quitter la RD 119 pour prendre un chemin qui descend vers la gauche. Traverser l'Estrique à gué (ne pas emprunter la passerelle dangereuse). A 200 m de là, aux maisons, prendre à droite puis tout de suite à droite un chemin entre champs. Passer le ruisseau de Puchauriol, puis remonter sur la gauche. Après 30 m prendre à droite. Après 50 m, prendre à gauche puis longer la clôture du pré. Prendre à droite pour rejoindre la route goudronnée et la suivre jusqu'au carrefour avec la RD 10.

3 Sur la départementale, prendre à gauche direction Pamiers.

4 1,5 km plus loin, juste avant la ferme de Porteteny, s'engager à gauche sur une route goudronnée. A 250 m de là, quitter cette route et prendre un chemin à droite qui descend dans le bois en direction de Pamiers. Aux maisons, poursuivre par le chemin de Rigail (voie goudronnée). Au Pont Neuf, passer le cours de l'Ariège puis, tout de suite à gauche, descendre vers l'Ecole des Carmes, la contourner et suivre la route goudronnée qui borde l'Ariège jusqu'au pont de fer du Jeu du Mail.

Chemin de Crambolie

D A partir du pont du Jeu du Mail prendre la D119 pendant 500 mètres puis un sentier sur la droite entre la route et l'Ariège. Après 2 km l'itinéraire traverse la D119. Prendre le chemin en direction de la ferme du Soubié sur 50 mètres puis s'engager sur le sentier à droite qui longe une clôture. Arrivé à une passerelle prendre le sentier à fort pourcentage qui longe le pied de la falaise (point de vue) et arrive au passage de Crambolie où l'on rejoint le sentier de Castelmascart. Au croisement prendre à gauche pour remonter sur une route goudronnée. S'engager à gauche. Parcourir 2 km et prendre à gauche un chemin qui descend jusqu'au pont du Jeu du Mail.

Chemin des deux ponts

D Pont du Jeu du Mail. Prendre la voie goudronnée à gauche et la suivre sur 150 m. Poursuivre à gauche et à la séparation des sentiers prendre à gauche pour traverser un champ et atteindre la lisière du bois. Suivre le sentier qui vous amènera en bordure de la rivière et qu'il faudra suivre jusqu'au Pont Neuf. Traverser le pont, puis prendre à gauche et longer la rive jusqu'au pont du Jeu du Mail.

Historique

Ce sentier longe ou traverse plusieurs fermes isolées dans le Terrefort, qui ont joué un grand rôle dans la résistance, en 1943 et 1944. Elles ont servi de refuges à des résistants blessés ou pourchassés par la milice et la gestapo ; des tracts, des journaux clandestins, ensuite distribués à Pamiers et en Ariège y furent tirés dans des imprimeries secrètes ; les historiens parlent « d'un maquis du Terrefort ». Sept fermes appartenant pour la plupart à Antoine de Viviès du château Lafitte, en firent partie (Cabal Blanc, Puchauriol, Subranel, Porteteny, La Bidoune, Las Rives, et Lapraye). Les initiateurs de ce maquis furent Jean-Baptiste Arlé, jardinier appaméen et responsable du PCF, Albert et Jean-Paul Dejean, de La Bidoune, en accord avec le propriétaire Antoine de Viviès

Camin de Castèlmascart

Lo nom « Castèlmascart » es format de dos mots : lo primièr « castèl » designa la demòra del senhor ; lo segond « mascart » serià format sul vèrb mascarar e poirià significar tacat, negrejat... Es pas impossible qu'una construccion fòrta sià estada bastida a l'epòca medievala sus aquestas nautors ditas ara Castèlmascart. Sol aqueste toponim ne remembrarià l'existéncia passada.
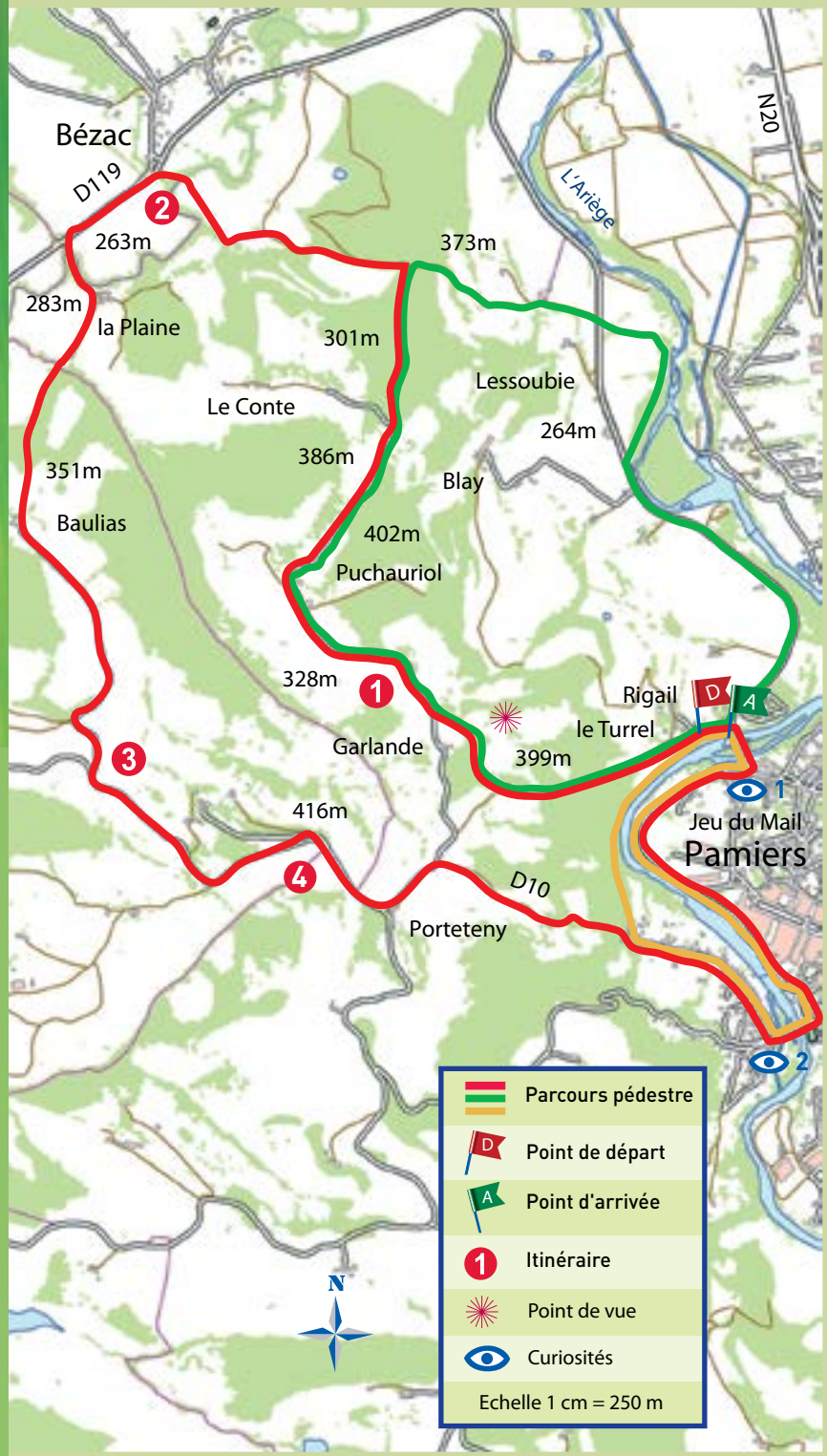
Le nom Castelmascart est formé de 2 mots empruntés à la langue d'Oc. Le premier, castel, serait traduisible par château. Le deuxième, mascart, formé sur le verbe mascar, pourrait signifier dissimulé, caché, masqué. Il n'est pas impossible qu'une construction forte ait été élevée en période médiévale sur les hauteurs de Pamiers désignées sous le nom de Castelmascart. Seul ce toponyme en rappellerait l'existence passée.